



**Discours du Secrétaire général parlementaire  
de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,  
M. Jacques Krabal**

---

**Conseil permanent Francophonie -  
Paris, 26 mars 2019**

Madame la Secrétaire générale de la Francophonie, Chère Louise Mushikiwabo,  
Mesdames et Messieurs les Représentants personnels des Chefs d'État et de Gouvernement,  
Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,  
Monsieur le président du GAF,  
Monsieur l'Administrateur de l'OIF,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des opérateurs de la Francophonie,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis francophones,

*« Trop longtemps : on n'était ni optimiste ni pessimiste parce que les choses ne changeaient pas. Demain était semblable à hier »*, écrivait Jean d'Ormesson. Mais pour nous, institutions et opérateurs de la Francophonie, un souffle nouveau se lève de nos rangs.

Et, Excellence, vous incarnez ce renouveau et cette francophonie plus inclusive, plus pragmatique... **plus influente** à laquelle nous aspirons tous et que vous appelez aussi de vos vœux.

Nous savons tous que l'histoire de l'humanité est ainsi ponctuée de grandes étapes, plus fécondes les unes que les autres dans l'accomplissement du progrès universel. Permettez-moi d'évoquer celui de la Renaissance : cet extraordinaire mouvement d'innovation littéraire, artistique et scientifique en Europe

La Renaissance place l'Homme au centre de ses préoccupations : liberté et responsabilité guident les réflexions. Le courant humaniste naît. Et les européens prennent conscience de leur identité culturelle.

Autant de similitudes avec notre histoire commune, nous, qui sommes invités à réinventer la Francophonie recentrée sur ce qui en fait son socle : la langue française et une politique multilatérale.

La dynamique est lancée. Vous l'avez portée. L'APF avec son président François Paradis et les opérateurs ont joué **les hauts parleurs** ! Et la semaine internationale de la Francophonie et de la langue française qui vient de s'achever en témoigne largement.

Et je commencerai par le thème choisi cette année, ô combien révélateur : **En français s'il vous plaît** :). Ce slogan affiche, avec une pointe d'impertinence, la détermination de toute la communauté francophone à promouvoir notre langue et à la faire rayonner dans le monde au quotidien mais aussi dans les institutions internationales.

Les événements qui se sont déroulés sur les 5 continents répondent parfaitement à ce que Léopold Sédar Senghor disait déjà en 1962 : « Les peuples n'accompliront leur mission d'humanité qu'en s'enrichissant des valeurs d'abord étrangères à leur terroir ».

Et c'est ce que nous a montré la jeunesse de Villers-Cotterêts, le 18 mars. Les jeunes se sont appropriés avec enthousiasme et une certaine audace l'idée de Francophonie. L'événement organisé par l'APF et l'éducation nationale, sous votre haut patronage a en effet célébré :

- Premier prix littéraire francophone de Villers-Cotterêts décerné par les lycéens (à l'écrivain Franco-algérien, Ahmed Madani pour « *Je marche dans la nuit par un temps mauvais* ») ;
- Adoption d'une charte de l'élève francophone, rédigée par les scolaires et signée par tous les chefs d'établissements de la primaire au secondaire ;
- Echanges et coopérations communes entre les établissements scolaires de Villers-Cotterêts et du Sénégal, du Maroc, d'Haïti, de Québec ...

Et je peux vous assurer qu'à Villers-Cotterêts, c'est tout le territoire qui vibre au rythme de la Francophonie depuis la décision du Président de la République Emmanuel Macron de réhabiliter le château François 1<sup>er</sup> pour en faire la cité internationale de la Francophonie. Nous vous invitons à venir le découvrir.

Les événements organisés ont montré aussi que nous sommes bel et bien entrés dans une nouvelle dynamique institutionnelle, culturelle et politique de la Francophonie.

La Chaire **des mondes francophones** au collège de France en partenariat avec l'AUF pour une durée de 3 ans en est là encore un parfait exemple. Yanick Lahens, écrivaine haïtienne et femme engagée nous a invités le 21 mars dernier, à entendre « La voix de la différence ».

En matière de formation et d'éducation, je souhaite aussi saluer les synergies développées entre l'APF et l'Université Senghor d'Alexandrie avec ses remarquables formations diplômantes.

Oui, la langue française représente une vitalité extraordinaire et les jeunes publicitaires qui ont remporté le prix « Stop aux infox » ont donné une belle leçon à tous ceux qui pensent que seuls les slogans en anglais sont percutants.

Ces événements et tous les autres organisés par l'ensemble des institutions et des opérateurs ont rendu, à mon sens, plus visible le projet politique et culturel de la Francophonie.

Et Osons le dire. C'est ce qui nous fait cruellement défaut.

Vous avez dû être ravie de voir l'Assemblée nationale et le Sénat se parer des couleurs de la Francophonie.

C'était une première initiée par l'APF. Cette initiative semble faire tache d'huile avec la communauté de communes de Retz-en-Valois où se situe le château François 1<sup>er</sup> qui souhaite, en permanence, arborer le drapeau de la Francophonie.

On pourrait se dire que ce ne sont que des symboles et des images. Mais les symboles et les images ne comptent-ils pas autant que les idées et les actes, ne serait-ce que dans l'imaginaire de nos peuples ?

Je suis persuadé que plus les actions seront nombreuses, concrètes, pragmatiques, plus grande sera alors l'adhésion de toute la communauté francophone, dans sa diversité, à son projet politique.

Encore faut-il que face à toutes ces énergies positives, les énergies dormantes se réveillent pour promouvoir la langue française et le plurilinguisme dans les instances internationales.

Notre slogan : **En français, s'il vous plait** doit aussi résonner dans ces instances.

Mesdames et Messieurs,

Vous avez sans doute été interpellé comme moi d'apprendre que le 24 juillet dernier, l'ONU a adopté **en anglais** un rapport relatif au Canada et traduit dans quatre des cinq langues officielles de l'ONU - **Toutes sauf une : le français !** Inacceptable !

Comment ne pas être interpellé aussi quand on sait que depuis l'an 2000, la part des textes d'origine en français est passée de 30 % à 2,5 % seulement dans les institutions européennes ?

**Et pourtant, au sein de l'Union Européenne à 27 (post-Brexit), seuls 1 % des 446 millions de citoyens de l'UE sont natifs anglophones.**

La promotion de la langue française n'est pas juste un accessoire qu'on arbore au gré des saisons. Travailler sur l'usage de la langue française et la promotion du multilinguisme est un sujet hautement politique.

L'APF s'est donc légitimement saisie de la question. Et je voudrais, ici, souligner qu'en 2018, avec le représentant permanent de l'OIF auprès de l'Union Européenne, Stéphane Lopez, nous avons reconstitué le forum des eurodéputés.

Mais nous savons que cela ne sera pas suffisant pour renforcer la place du français dans les instances européennes et internationales. Nous devons afficher une stratégie commune qui permettrait d'affirmer la Francophonie comme une organisation influente et respecterait aussi le *Vade-mecum* adopté par la Conférence ministérielle de la Francophonie à Bucarest de 2006.

Le déclin de l'usage du français dans les institutions internationales est certes une réalité mais en aucun cas une fatalité. Pour le stopper, mobilisons-nous tous !

Sur ce sujet comme tous les autres, soyez persuadée que l'APF sera à vos côtés, un appui constant et d'une détermination sans faille au nouvel élan insufflé par le dernier Sommet de la Francophonie à Erevan.

Vous le savez, l'APF s'inscrit collectivement dans cette nouvelle dynamique. Et notre assemblée s'est engagée à moderniser son fonctionnement pour plus de transparence, d'efficacité et de visibilité.

Nous avons aujourd'hui la lourde et passionnante tâche de contribuer à un meilleur fonctionnement de nos institutions, à les adapter aux enjeux nouveaux, à clarifier les responsabilités de chacun et à organiser la subsidiarité non pas comme un alibi mais comme un outil efficace à la politique qui sera mise en œuvre. La première réunion est fixée dans quelques jours et je vous en remercie.

Et je reste convaincu qu'il convient de poser « un nouveau modèle qui réunisse peuples, gouvernements francophones et société civile pour agir en commun », comme je l'ai dit lors du dernier CPF à Erevan et de nouveau à l'Assemblée générale de l'UCESIF, le 20 mars dernier.

Coopérations et partenariats sont indispensables aujourd'hui pour mieux répondre aux attentes. L'APF a donc engagé de nombreuses discussions avec tous les acteurs de la Francophonie pour signer de nouveaux partenariats avec notamment la CONFEMEN, l'AUF, l'IFEF, la FAO, l'UIP et 2IF.

En tant qu'Assemblée interparlementaire, l'APF se veut aussi plus volontariste en faveur de toutes les actions qui améliorent concrètement la vie quotidienne des peuples. C'est la raison pour laquelle nous sommes tant attachés à l'enregistrement à l'état civil des quelque 250 millions d'enfants dépourvus d'identité légale. Nous élaborons actuellement un projet de loi cadre, que nous espérons avoir adopté d'ici cet été. Et nous saluons votre initiative sur la conférence de N'Djaména qui a pour thème l'éducation des filles, clé de voûte de nos progrès humains.

Nous travaillons bien évidemment aux progrès de la démocratie et des droits de l'Homme, au développement durable, à la lutte contre les pandémies, à l'égalité femmes-hommes. Et je n'oublie pas la non-prolifération nucléaire ou la régulation des migrations.

Nos chantiers pour la Francophonie, c'est vrai, sont immenses et complexes. Mais c'est parce que la Francophonie est elle-même une grande cause, qu'elle a, à juste titre, de vastes ambitions, de même qu'un idéal élevé ... **En français s'il vous plaît !**

Je vous remercie.